

A.S.A des Bordes
Mairie
24600 ALLEMANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DES DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	11
Présents	10
Représentés	0
Absents	1

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 10 février 2026, s'est réunie à la mairie d'Allemans sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

Mr AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_1

Objet : rapport d'activité 2026

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 10 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AYMARD Laurent

Le Président
FABRICE GILLAIZEAU

A.S.A.
"Les Bordes"
24600 ALLEMANS

A.S.A des Bordes
Mairie
24600 ALLEMANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DES DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	11
Présents	10
Représentés	0
Absents	1

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 10 février 2026, s'est réunie à la mairie d'Allemans sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

Mr AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_2

Objet : information tarifs

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Charges fixes : 110 € HT/ ha
 - o 55 € HT / ha appel en mai
 - o 55 € HT / ha appel en août
- Charge variable : 0.10 € HT / m³ appel en novembre.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AYMARD Laurent

Le Président
FABRICE GILLAIZEAU

A.S.A.
"Les Bordes"
24600 ALLEMANS

A.S.A des Bordes
Mairie
24600 ALLEMANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DES DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	11
Présents	10
Représentés	0
Absents	1

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 10 février 2026, s'est réunie à la mairie d'Allemans sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

Mr AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_3

Objet : renouvellement des syndicis

Monsieur le président, rappelle que chaque année les mandats de certains membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

- AYMARD Laurent
- BOUCARD Pierrette
- GAY Yvon
- GILLAIZEAU Fabrice

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 10 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndicis qui se sont présentés :

- AYMARD Laurent
- BOUCARD Pierrette
- GAY Yvon
- GILLAIZEAU Fabrice

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AYMARD Laurent

Le Président
FABRICE GILLAIZEAU

A.S.A.
"Les Bordes"
24600 ALLEMANS

A.S.A des Bordes
Mairie
24600 ALLEMANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DES DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 février 2026 à 10h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	11
Présents	10
Représentés	0
Absents	1

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 10 février 2026, s'est réunie à la mairie d'Allemans sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

Mr AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_4

Objet : dépôt de dossier AAP régional

Monsieur GILLAIZEAU Fabrice, en sa qualité de président demande à Mme DUSSAUD des détails concernant l'AAP régional sur la modernisation. Mme DUSSAUD informe les membres de l'ASA qu'il est possible de déposer un projet à l'AAP régional qui ouvrira en juin 2026. À ce titre Madame DUSSAUD précise qu'il est nécessaire de demander des devis aux entreprises concernées par la réserve d'eau ainsi que par la station de pompage.

Madame DUSSAUD précise que plusieurs formules peuvent être faite en AMO, en Maitrise d'œuvre ou en maîtrise d'ouvrage déléguée. Les montants de ces prestations dépendent du montant et du type de travaux à effectuer.

Une fois les devis récupérés par le président, il les enverra à l'ADHA24 pour dépôt de la demande.

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 10 - Voix contre : 0), décide :

- DE VALIDER le projet de modernisation des infrastructures de l'ASA
- CHARGE le président de demander les devis nécessaires à la réalisation

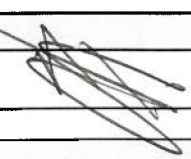
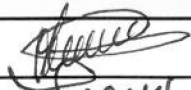
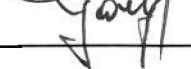
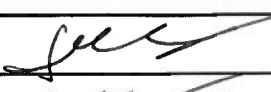

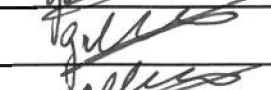

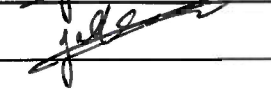


Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AYMARD Laurent

Le Président
FABRICE GILLAIZEAU

ASA des Bordes
Mairie 24600 AllemansAssemblée des propriétaires
du : du 10/2/2026

Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
AYMARD LAURENT			
- MAZEAU ANNICK	7,00	0,00	
Total de l'usager =		7,00 0,00	
Ei BOUCARD Emilie			
- BOUCARD Pierrette	3,00	0,00	
- GAY YVON	8,00	0,00	
Total de l'usager =		11,00 0,00	
BROUILLAUD FABRICE			
- BROUILLAUD FABRICE	2,00	0,00	
Total de l'usager =		2,00 0,00	
GAEC DES MICHELIES			
- CHAUME HERVEL	0,00	0,00	
- GILLAIZEAU FABRICE	55,00	0,00	
- GILLAIZEAU JAMES	0,00	0,00	
- LAPRADE PATRICK	0,00	0,00	
- MUDRY MONETTE	0,00	0,00	
- PEYROU MONIQUE	0,00	0,00	
- PORTIER FRANCOIS	0,00	0,00	
Total de l'usager =		55,00 0,00	
Total sur la Structure =		75,00 0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =